



LEGENDE

- Limites de zone
- ZAC
- Bande des 50m à partir des limites
- facilitées des manifs de plus de 100ha :
- urbaines constituées en secteur des sites
- de reporter au règlement pour l'application
- de l'eqg à l'urbanisme
- Liste des zones du PLU
UA UBA UCB UDA UE UF UB UK AU ALB ALZ ALZ A N
UN NB
UR NR
- Patrimoine bâti et espaces verts**
- Espaces bâtis classés au titre de l'article L. 130-1 du Code de l'urbanisme
- Éléments protégés au titre de l'article L. 133-3, 5° 2° du Code de l'urbanisme**
- Espace paysager strict
- Espace paysager évolutif
- Construction à protéger ou à mettre en valeur
- Logement social**
- Secteurs de mixité sociale, dans lesquels en cas de réhabilitation
- l'habitat social devra être affecté à des catégories de logements sociaux, en
- application de l'article L. 124-5-1° du Code de l'urbanisme.
- Dispositions spécifiques aux commerces et à l'artisanat**
- Axes commerciaux et artisanaux de proximité sur lesquels la transformation des
- dérivés en application de l'article L. 123-5-5° du Code de l'urbanisme
- est possible
- L'ensemble du territoire est concerné par une zone d'exposition**
- au plomb

